CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E204131** **VALABLE JUSQU'AU** **17/03/2027**

ÉDITÉ LE 13/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2019

Raison sociale : CHARPENTE SUTTER

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/03/2019

Capital : 10 000

5 RUE DES FONTAINES
57405 ARZVILLER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC METZ

Siret : 848 901 492 00019

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4601854

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H04363T8632000/003175534/28

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H04363T8632000/003175534/28

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 06 73 65 27 99 **Fax :**

Portable : 06 73 65 27 99

Responsabilité légale :
SUTTER MARC GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@charpente-sutter.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 160 000 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2351 PROB	Fourniture et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)	3	18/03/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/02/2026 15:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.